

Réf: Dossier 177023

Avis de constitution

SOCIETE « RAHIMAH VENTE »

Siège Abidjan, Abobo, DOKUI OLYMPE NON LOIN DU
CARREFOUR SOCOCE., Lot 1029, Ilot 108

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/12/2022, et enregistrés au CEPICI le 11/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RAHIMAH VENTE »

Objet :
-TRANSPORT DE MARCHANDISES ET DE BIENS
-VENTE DE MATERIELS ROULANTS
-VENTE DE MATERIELS BTP
-IMPORT-EXPORT
-QUINCAILLERIE
-DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, DOKUI OLYMPE NON LOIN DU CARREFOUR SOCOCE., Lot 1029, Ilot 108

Dirigeant(s) M OUATTARA BAKARY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11094 du 06/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71813/GTCA/RC/2023 du 06/10/2023

